

## Comparaison des usages de drogues à 17 ans dans les régions – ESCAPAD OFDT :

### Addiction chez les jeunes, garder le cap Mieux adapter les réponses aux besoins régionaux !

Les résultats d'ESCAPAD 2017 en France métropolitaine ont été présentés en février 2018<sup>1</sup>. Cette étude est réalisée tous les trois ans auprès de quelques 40 mille jeunes âgés de 17 ans, par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies.

L'OFDT vient de produire une exploitation régionale de ces données. Il propose une analyse par produits et un focus synthétique par région, pour le territoire métropolitain et l'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/rapports-d-etudes/rapports-detudes-ofdt-parus-en-2018/les-drogues-17-ans-analyse-regionale-enquete-escapad-2017/>

**La consolidation des liens entre l'observatoire au niveau national, ses pôles régionaux, les décideurs (ARS, Chefs de projet MILDECA), les acteurs de terrain et les unions régionales de la Fédération est à poursuivre, voire par endroits à construire, en constituant de réelles coopérations structurées au niveau régional.**

Ce document constitue donc une avancée importante pour les acteurs de terrain intervenant dans le domaine des addictions, particulièrement les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et leurs partenaires. **Ces nouvelles données nous aideront à poursuivre le travail de fond engagé depuis plusieurs années sur une adaptation des actions locales de prévention, d'intervention précoce et de soin, auprès des jeunes et en lien avec les décideurs.**

**Travail de fond qui porte ses fruits puisque globalement, ESCAPAD fait ressortir que les consommations à la fin de l'adolescence sont parmi les plus basses enregistrées depuis le début des années 2000.** L'enquête ARAMIS<sup>2</sup> avaient aussi montré l'attente de nos adolescents d'une aide à la régulation de leurs consommations en tenant compte de leurs expériences.

Ces évolutions confirment la nécessité de soutenir une approche cohérente et concertée que nous défendons autour de 4 axes pour une régulation efficace :

- **INFORMER** sur les risques et les dangers des substances et comportements ;
- **REGULER** l'accès aux substances et objets par des interdictions et des règles et par les taxes et autres mesures structurant le marché (interdit aux mineurs, limitation de la publicité et des opérations de marketing, limitation des lieux de vente, etc..) ;
- **RENFORCER** le libre arbitre des personnes et des familles, par la mise en œuvre, en lien avec l'ensemble des professionnels concernés, de programmes de prévention basés sur les Compétences Psycho-Sociales (CPS) ;
- **ANTICIPER L'AIDE ET L'ACCÈS À LA RÉDUCTION DES RISQUES** pour diminuer le temps entre les premières expérimentations et les premières réponses éducatives et thérapeutiques.

L'efficacité de cette politique repose sur la convergence de ces 4 axes entre responsabilités publiques dans le champ de la santé, de l'économique, et responsabilités des professionnels du secteur des addictions et de leurs partenaires du droit commun.

**L'important travail de rénovation des pratiques professionnelles pour aller vers les publics, les familles et l'entourage a été réalisé. Nous sommes donc prêts à poursuivre, en adaptant les réponses locales aux besoins identifiés au niveau régional ...**

#### CONTACT PRESSE

Fédération Addiction - Nathalie LATOUR – Déléguée Générale - [n.latour@federationaddiction.fr](mailto:n.latour@federationaddiction.fr) - Tel : 06.12.21.07.25

<sup>1</sup> ESCAPAD, 9<sup>ème</sup> édition, enquête réalisée auprès de 46 000 jeunes de 17 ans lors des journées défense citoyenneté en mars 2017, OFDT

<sup>2</sup> Enquête ARAMIS, Attitudes, Représentations, Aspirations et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives, OFDT, 2018